

Udice s'engage pour CoARA

05/11/2025

Les universités du groupe Udice se caractérisent par leurs ambitions et les profondes transformations qu'elles ont mises à l'œuvre au cours de ces dix dernières années au bénéfice de leurs missions de service public. Udice est notamment un groupe œuvrant pour une recherche d'excellence. Dans cet esprit, Udice prend aujourd'hui position au regard des évolutions internationales qui s'engagent dans les processus d'évaluation de la recherche. En effet, modifier les façons dont nous évaluons les activités de recherche, c'est toucher au cœur même de la machine scientifique.

Un nombre important de signaux nous alertent aujourd'hui sur les impacts délétères que nos systèmes d'évaluation, d'incitations, de récompenses, produisent sur notre écosystème scientifique. Nous constatons tout d'abord une inflation très importante de la production écrite scientifique, sans commune mesure avec l'augmentation de l'activité réelle de recherche¹²³. Cette augmentation interroge à double titre : d'un côté, le temps dévolu à écrire un nombre croissant d'articles ne vient-il pas empiéter sur le temps de recherche lui-même et, d'un autre côté, les chercheurs ont-ils encore le temps de lire cette production foisonnante ? Elle interroge aussi, car la pollution de la littérature scientifique par des productions destinées à faire du chiffre augmente à un tel point qu'il devient difficile de trier le bon grain de l'ivraie⁴, posant des problèmes considérables d'intégrité scientifique. Elle interroge enfin sur les orientations scientifiques elles-mêmes, les objets de recherche ou les disciplines rendues les plus visibles par le système actuel d'évaluation étant mécaniquement privilégiés par rapport à d'autres orientations, moins visibles mais tout aussi importantes au regard des enjeux scientifiques et sociétaux.

Par ailleurs, les universités d'Udice sont toutes fortement engagées dans une politique d'ouverture des productions de leur recherche, des données produites aux écrits des chercheurs, en passant par les codes et logiciels utilisés. Au-delà d'une obligation légale⁵ et d'un enjeu d'intégrité scientifique⁶, cette ouverture favorise une meilleure reproductibilité des résultats scientifiques⁷ et un meilleur partage de la connaissance scientifique, produite pour l'essentiel grâce à des fonds publics. Néanmoins, l'investissement et les efforts demandés aux actrices et acteurs de la recherche dans cet objectif sont aujourd'hui peu reconnus de manière individuelle, générant ainsi des injonctions contradictoires délétères, auxquelles il est important de remédier.

¹ Hanson, Mark A., Pablo Gómez Barreiro, Paolo Crosetto, et Dan Brockington. « The strain on scientific publishing ». *Quantitative Science Studies*, 8 novembre 2024, 1-21.

<https://doi.org/10.48550/arXiv.2309.15884>

² « L'inflation du nombre de publications scientifiques interroge ». *Le Monde*, 12 novembre 2024.

³ « Mesures et démesure de la publication scientifique », Benoît Pier & Laurent Romary, 21 octobre 2024

⁴ R.A.K. Richardson, S.S. Hong, J.A. Byrne, T. Stoeger, & L.A.N. Amaral, The entities enabling scientific fraud at scale are large, resilient, and growing rapidly, *Proc. Natl. Acad. Sci. U.S.A.* 122 (32) e2420092122, <https://doi.org/10.1073/pnas.2420092122> (2025).

⁵ Voir le [guide d'application de la Loi pour une République numérique pour les données de la recherche](#)

⁶ [Article L211-2 du Code de la recherche](#)

⁷ Voir par exemple [la recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte](#)

Modifier les façons d'évaluer les travaux de recherche ne peut se faire qu'à un niveau international : c'est l'ambition de CoARA, *the Coalition for Advancing Research Assessment*. La coalition regroupe aujourd'hui plus de 700 signataires de par le monde, dont 60 établissements français. CoARA est une initiative lancée en Europe et qui s'internationalise actuellement sur les cinq continents.

Au-delà de son secrétariat et de son conseil d'administration — *steering board* —, CoARA est organisée en groupes de travail et chapitres nationaux, dont le chapitre national français. Les groupes de travail ont été constitués et vont commencer à produire leurs premières recommandations⁸. Udice est également impliqué, *via* ses membres, dans le chapitre français de CoARA⁹, qui a l'objectif de coordonner l'implication française dans la coalition internationale.

Pour toutes ces raisons, Udice soutient fermement l'action de la coalition CoARA, encourage ses membres à la rejoindre et à [publier un plan d'action](#) détaillant les mesures qu'ils comptent prendre vers l'objectif ambitieux porté par la coalition, en rappelant l'un de ses principes fondateurs : la nécessaire implication des communautés de recherche dans la conduite de la réforme entreprise.

Adhérer à CoARA, c'est prendre quatre grands engagements sur les principes directeurs des changements à mettre en œuvre :

Reconnaître la diversité des contributions et des carrières dans la recherche en fonction des besoins et de la nature de la recherche

Les productions scientifiques qui ont un intérêt certain pour la communauté scientifique comme pour la société au sens large ne se limitent pas aux publications dans des journaux prestigieux. Bien d'autres doivent être prises en compte, comme les données partagées, les codes sources publiés, les activités d'expertise et de médiation scientifique...

Baser l'évaluation de la recherche principalement sur l'évaluation qualitative, pour laquelle l'examen par les pairs est essentiel, et sur l'utilisation responsable d'indicateurs quantitatifs.

L'évaluation des activités de recherche, à titre individuel ou collectif, ne peut reposer uniquement sur des indicateurs quantitatifs, dont l'objectivité n'est qu'illusoire et que le manque de temps conduit parfois à utiliser exclusivement. Il nous faut trouver les moyens méthodologiques permettant d'assurer une évaluation essentiellement qualitative des travaux de recherche, qui soit assurée par nos pairs.

Abandonner les utilisations inappropriées, dans l'évaluation de la recherche, des indicateurs basés sur les revues et les publications, en particulier les utilisations inappropriées du facteur d'impact des journaux (JIF) et du h-index.

Les indicateurs quantitatifs que sont le facteur d'impact des journaux et le h-index sont maintenant bien connus pour ne pas apporter de mesure significative de la qualité des travaux de recherche d'une personne ou d'un collectif. Le facteur d'impact est associé à

⁸ [Groupes de travail de CoARA : https://coara.org/wg-nc/working-groups/](https://coara.org/wg-nc/working-groups/)

⁹ [Chapitre français de CoARA : https://coara.fr/](https://coara.fr/)

un journal et non à un article individuel : il a trop souvent été dévoyé de ce pour quoi il a été conçu. Le h-index est quant à lui bien connu pour contenir des biais trop importants pour qu'il puisse raisonnablement être utilisé dans des processus sérieux d'évaluation.

Éviter d'utiliser les classements des institutions de recherche dans l'évaluation de la recherche

Pour finir, évitons d'associer la valeur des travaux d'un individu ou d'un collectif à un classement, fût-il international, de l'institution à laquelle il appartient, d'autant plus que la signification même de ces classements est aujourd'hui mise en débat, notamment du fait du manque d'ouverture des données sur lesquelles ils se basent.